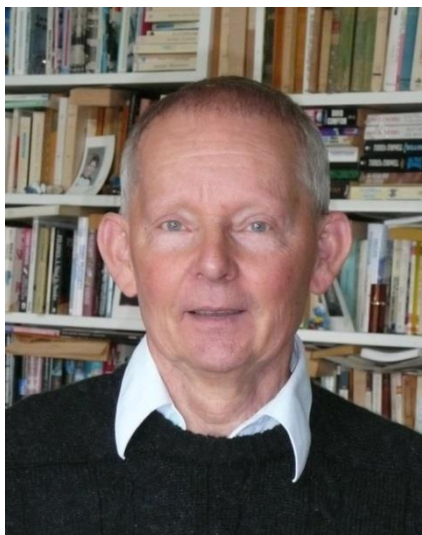




« REUNIR POUR REUSSIR »

Liste citoyenne conduite par Jean-Marie CHAZAL



Claude Got

Né le 5 mai 1936 à Sarreguemines, Moselle.
Je vis à Saint Nom la Bretèche depuis 1976.

Professeur retraité d'anatomie pathologique à la Faculté de Médecine de Paris-Ouest (Université René Descartes). Je poursuis mes activités dans le domaine de la sécurité routière et de la santé publique, notamment comme membre du comité des experts auprès du Conseil national de sécurité routière (depuis 2001, renouvelé en 2013).

Orientations professionnelles

J'ai eu deux types d'activités conduites en parallèle :

- Une activité de recherche dans le domaine de la biomécanique des chocs et de l'accidentologie, en collaboration avec les constructeurs automobiles, qui ont contribué à faire adopter des mesures de sécurité routière (port obligatoire de la ceinture, limitations de vitesse, normes de casques, contrôles préventifs de l'alcoolémie...).
- Une activité de conseil dans le domaine de la santé publique concernant de multiples domaines (alcoolisme, tabagisme, sida, amiante ...) à la demande de politiques appartenant à des familles idéologiquement très différentes, notamment de Simone Veil, Michel Rocard, Claude Evin, Jacques Barrot, Martine Aubry, Bernard Kouchner.

Rédiger des rapports, faire partie de structures se situant à la jonction entre les connaissances et les décisions est une activité qui implique d'être à l'écoute des acteurs du domaine concerné. Conseiller une décision qui ne sera pas mise en œuvre est une déviance fréquente dans le fonctionnement des multiples commissions mises en place par les politiques et l'administration. Elle est provoquée par l'incapacité à assurer la jonction entre ce que les citoyens attendent des politiques, en fonction de ce qui est rendu possible par les connaissances et les moyens disponibles.

Dans cette activité de conseil, j'ai eu la chance de travailler avec des politiques qui n'étaient pas des dogmatiques incapables de sortir de visions limitées des problèmes à résoudre. La compréhension des méthodes permettant de faire fonctionner des systèmes décisionnels en écoutant les personnes et les groupes concernés est une pratique que j'ai acquise au cours de ces quarante dernières années.

C'est cette expérience que je peux partager avec un groupe dont la seule constitution est une preuve d'ouverture d'esprit. C'est de cette qualité là que notre commune a besoin.

Ceux qui souhaitent mieux connaître mon travail peuvent consulter les sites suivants, qui sont des sites internet personnels :

- www.securite-routiere.org
- www.securite-sanitaire.org
- www.sante-publique.org